

Dossier

Déprescrire pour mieux soigner : retour sur le colloque régional organisé à Ajaccio

Le 11 octobre dernier, l'OMéDIT PACA-Corse, a organisé une matinée d'échanges autour d'un thème essentiel : « Médicaments : comment garantir une prescription plus sûre et adaptée ? ». Médecins libéraux, hospitaliers, pharmaciens, représentants des URPS et de l'Assurance Maladie ont partagé leurs expériences et leurs pratiques avec les patients autour d'un objectif commun : promouvoir la juste prescription et réduire les risques liés à la polymédication.

Une mobilisation interprofessionnelle

Portée par l'OMéDIT PACA-Corse avec le soutien de l'ARS Corse et la participation de l'Assurance Maladie, des URPS médecins libéraux et pharmaciens de Corse et de France Assos Santé Corse, cette matinée animée par le Pr Laurent PAPAIZIAN et le Dr Claudine GARD a mis en lumière l'enjeu majeur que constitue la déprescription. Les interventions ont rappelé que la polymédication, notamment chez les personnes âgées, représente un enjeu majeur : près d'un tiers des plus de 75 ans prend plus de 5 médicaments par jour. Cette situation accroît le risque d'iatrogénie médicamenteuse, de perte d'autonomie et d'hospitalisations évitables. En France, on estime à environ 200 000 le nombre d'hospitalisations annuelles liées à l'iatrogénie médicamenteuse.

La déprescription ne signifie pas "arrêter de soigner", mais réévaluer régulièrement la pertinence des traitements pour :

- Sécuriser la prise en charge médicamenteuse ;
- Éviter les interactions inutiles ou dangereuses ;
- Améliorer la qualité de vie des patients ;
- Soutenir le bon usage des ressources en santé.

Des éclairages d'experts

✓ **Inhibiteurs de la pompe à protons (IPP)** : Le Pr Fabrice BARLESI (oncologue, directeur de l'Institut Gustave Roussy) a introduit la thématique en rappelant les risques liés à la prescription prolongée des IPP, notamment en cancérologie. Des retours de terrain par le Dr Dorea BOUYAHIA (AP-HM) et le Dr Hédia GUERMAZI (clinique Maynard Bastia) ainsi que l'[algorithme de déprescription](#) et les règles de bon usage développés par l'OMéDIT PACA-Corse ont ensuite été présentés pour accompagner les professionnels dans la réévaluation de ces traitements.

✓ **Psychotropes** : Face aux niveaux élevés de consommation de psychotropes en Corse, en particulier chez les jeunes adultes, les Dr Marie-Hélène CATTINO et Andréa BURESI (centre Hospitalier de Castelluccio) ont souligné la nécessité de faire évoluer les pratiques et de renforcer l'accompagnement des prescripteurs. Les algorithmes de déprescription des [benzodiazépines et des antidépresseurs](#), élaborés par l'OMéDIT PACA-Corse, ont été présentés par Yasmine SAIBI, ainsi que le rôle des dispositifs régionaux de recours en psychiatrie mobilisables par les professionnels pour les situations complexes ou de crise. Une formalisation des modalités de saisine d'une expertise par les médecins généralistes est attendue de leur part, ainsi que le rôle des dispositifs régionaux de recours en psychiatrie mobilisables par les professionnels pour les situations complexes ou de crise.

✓ **Actualités Assurance Maladie** : le Dr Marc ANTOGNETTI a présenté le dispositif de consultations longues du médecin traitant attendu en janvier 2026, avec une consultation de déprescription de patients hyperpolymédiqués. Les Dr Antoine GRISONI (URPS médecins libéraux) et Sandrine LEANDRI (URPS Pharmaciens) ont ensuite exposé leurs avis quant aux modalités pratiques de mise en place.

✓ **Les usagers, acteurs centraux de la déprescription**

La présence de Cristelle Félix, coordonnatrice de France Assos santé Corse a enrichi les échanges en rappelant que la déprescription repose avant tout sur une décision partagée, centrée sur l'écoute, la compréhension et l'adhésion du patient.

« **Déprescrire, c'est aussi prescrire autrement : avec discernement, dialogue et confiance** »

**Pr Stéphane Honoré, Pharmacien PU-PH,
Responsable de l'OMéDIT PACA Corse**

Accédez aux supports de présentation



En direct des territoires

Une nouvelle maison de santé labellisée en Haute Corse, à Furiani.

Cette nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) interviendra sur un territoire qui couvre les communes de FURIANI- BORGIO- BIGUGLIA- BASTIA.

La MSP regroupe une équipe composée de médecins généralistes spécialisés en médecine ostéoarticulaire et médecine du sport, infirmiers, masseurs kinés et diététicienne autour d'un projet de soins coordonnés original dans son orientation. Elle prévoit également d'accueillir des vacations assurées par un médecin rhumatologue et un médecin physique et réadaptation.

Ainsi, le projet de santé de la MSP FURIANI est axé sur la prise en charge des pathologies articulaires aiguës ou chroniques en intégrant une dimension à la fois curative et préventive. Cette nouvelle offre de soins permet de répondre aux besoins d'accès aux soins sur ces spécialités en s'articulant de façon pertinente avec l'offre de 2ème et de 3ème recours

Signature de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) de la CPTS Extrême Sud – Alta Rocca

Le 22 octobre 2025, l'ARS Corse, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Corse-du-Sud et les professionnels de santé du territoire ont signé l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de l'Extrême Sud – Alta Rocca.

Cette signature marque une nouvelle étape pour l'organisation des soins dans un territoire confronté à des défis spécifiques : dispersion géographique, forte saisonnalité liée au tourisme, vieillissement de la population et difficultés d'accès aux soins.

La CPTS, qui regroupe plus de 130 professionnels et structures de santé, a pour objectif de renforcer la coordination entre les acteurs du soin, améliorer l'accès à un médecin traitant, développer des actions de prévention et mieux préparer la gestion des crises sanitaires.

du territoire, notamment en organisant une prise en charge de l'aval des soins hospitaliers et une réponse aux demandes de soins non programmés ostéoarticulaires.

Pour les habitants, cela signifie un accès facilité à des soins de qualité, une meilleure continuité des prises en charge et une réduction des délais de consultation.

Pour autant la MSP s'inscrit pleinement dans l'offre de 1er recours en assurant des soins généralistes et coordonnés aux patients de son territoire d'intervention.

Inauguration de la PAMES : un nouveau modèle d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap

La Plateforme d'Accompagnement Multimodal de l'Extrême Sud (PAMES) a été inaugurée à Porto-Vecchio le 22 octobre. Portée par l'association Espoir Autisme Corse, cette structure inédite en France, à la fois dispositif d'accompagnement et plateforme de prestations, propose un accompagnement souple et personnalisé pour les enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap de 0 à 25 ans.

Financée à 90 % par l'ARS Corse et à 10 % par la Collectivité de Corse, la PAMES incarne une évolution majeure de l'offre médico-sociale vers une approche plus inclusive et coordonnée. L'ARS Corse a soutenu la mise en œuvre de ce dispositif innovant, en cohérence avec l'objectif national des accompagnements vers des parcours de vie ouverts sur le milieu ordinaire.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des partenaires locaux, la PAMES favorise l'accès à la santé, à l'éducation, à la formation et à la vie sociale des jeunes du territoire, contribuant ainsi à renforcer l'inclusion et l'autodétermination des personnes accompagnées.

Lors de cette inauguration, M. Jean-Baptiste De Nobili, président de l'association Espoir Autisme Corse, a été décoré par Mme Marie-Hélène Lecenne, directrice générale de l'ARS Corse, de la Croix de Chevalier de l'Ordre national du Mérite, en reconnaissance de son engagement exceptionnel en faveur des personnes en situation de handicap.



Inauguration de la Maison Sport Santé de Haute Corse

Le 14 octobre, la maison sport santé de Haute Corse a inauguré ses nouveaux locaux au Cosec de Furiani. Financée et labélisée par l'ARS et la

Véritable levier collectif, la CPTS permettra d'apporter des réponses adaptées aux besoins de la population et de soutenir les professionnels de santé dans leurs pratiques au service des habitants de l'Extrême Sud et de l'Alta Rocca.



Signature du contrat intercommunal de santé de la Communauté d'agglomération de Bastia

Le 13 octobre 2025, la Communauté d'agglomération de Bastia, l'ARS Corse et l'Assurance maladie ont signé le contrat intercommunal de santé. Ce contrat, d'une durée de 5 ans, repose sur 4 axes et 16 actions destinées à améliorer la santé et le bien-être de la population.

- **Santé des femmes** : prévention des maladies cardio-vasculaires, amélioration de l'accès aux soins gynécologiques pour les femmes en situation de handicap, et accompagnement de la Maison des femmes-santé.
- **Territoire inclusif** : promotion de l'activité physique adaptée via la Maison sport-santé, et développement d'une approche communautaire autour du handicap à l'échelle intercommunale.
- **Précarité et solidarité** : professionnalisation de la maraude.
- **Transition écologique et santé environnementale** : actions autour de l'alimentation saine, des randonnées patrimoniales, des jardins familiaux et partagés, en lien avec le projet alimentaire territorial CAB/CC Cap Corse, et diffusion de messages de prévention sur la qualité de l'air.

La signature s'est déroulée en présence de nombreux partenaires : la Collectivité de Corse (PMI), des associations (Croix-Rouge, CIDFF, Corse-Malte, C3S, ALPHA...), des représentants institutionnels (Éducation nationale, Déléguée aux droits des femmes, DDETSP, FSI), du secteur médico-social (ADAPEI, CHRS de Furiani, MDA), ainsi que du Club House et du centre hospitalier de Bastia.

À cette occasion, la mission sur le diagnostic territorialisé pour le Conseil Local de Santé Mentale - Addictions (CLSM-A) a également été présentée.

DRAJES, cette structure propose un parcours personnalisé de retour à l'activité physique, sécurisé et encadré par des professionnels formés. Une journée portes ouvertes à partir de démonstrations et d'ateliers « Sport Santé » a été organisée pour l'occasion en présence de nombreux partenaires.



Ça fait l'actu

Le Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) : un soutien pour une école accessible à tous

Le Pôle d'Appui à la Scolarité vise à renforcer et garantir l'accessibilité de l'école pour mieux scolariser tous les élèves. Ce dispositif propose un soutien ponctuel à la scolarité, pour des élèves qui en ressentent le besoin. Grâce à l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire, le PAS vient apporter une expertise croisée afin d'identifier les besoins spécifiques de l'élève. Cet appui ponctuel a pour objectif d'apporter des réponses aptes à modifier l'environnement scolaire et à faciliter l'adaptation et les apprentissages de l'élève.

Leur mission : adapter l'environnement scolaire (aménagements pédagogiques, organisation de la classe, matériel adapté) pour permettre à l'élève d'apprendre dans de bonnes conditions, avec ou sans reconnaissance de handicap.

Une équipe mixte Éducation Nationale / médico-social

- Enseignant spécialisé coordonnateur
- Éducateur spécialisé

Ce binôme intervient dans la classe, observe, conseille et co-construit avec l'équipe éducative et la famille un plan d'appui, rapidement mobilisable, assorti d'une date de bilan.

Comment ça marche (en 5 temps) ?

1. **Contact** avec le PAS du territoire (coordonnées ci-dessous) par la famille ou par un professionnel de l'Éducation Nationale
2. **Entretien** avec le coordonnateur du PAS
3. **Observations ciblées** en situation de classe et échanges famille/équipe.
4. **Préconisations** validées (famille/école) : adaptations concrètes + calendrier de suivi.
5. **Synthèse** des réponses apportées entre le PAS, l'équipe pédagogique et la famille

Première session de la formation « Agir pour la santé en Corse » : un collectif en mouvement

Du 1er au 3 octobre 2025, la première session de la master Class "Agir pour la santé en Corse" s'est tenue à Ajaccio, dans l'amphithéâtre du Centre Hospitalier de Castelluccio. Une étape fondatrice pour ce programme inédit porté par l'ARS Corse en partenariat avec l'Université des Patient-es – Sorbonne.

14 auditeurs, une diversité de regards

Ils sont patients, usagers, proches aidants, ou encore acteurs du sanitaire et du secteur médico-social. 14 personnes engagées, rassemblées autour d'une ambition commune : penser et agir ensemble pour une démocratie en santé vivante et incarnée, en Corse.

Durant trois jours, ils ont partagé leurs expériences, croisé leurs points de vue, et commencé à esquisser les contours d'un réseau en devenir, à la fois ancré dans le territoire et ouvert sur d'autres initiatives.

Une session structurante, tournée vers l'action

Au programme : découverte d'outils, temps d'intelligence collective, échanges autour des enjeux de participation, et premiers jalons posés pour imaginer un projet collectif porteur de sens.

Une intersession pour nourrir la réflexion

Au terme de cette première étape, ils sont invités à réfléchir pour entretenir l'élan et préparer la suite :

- Poursuivre leur réflexion sur le réseau : sa raison d'être, ses valeurs, ses enjeux.
- Identifier les parties prenantes qui pourraient rejoindre la dynamique.
- Explorer d'autres initiatives similaires en Corse ou ailleurs.
- Explorer les outils, découverts pendant la session.

Articulation avec les pôles d'expertise médico-sociaux

Chaque PAS s'appuie sur un pôle d'expertise médicosocial qui peut, si besoin, évaluer, renforcer temporairement les appuis, coordonner les parcours (ESMS, PCO, PCPE, MDPH, professionnels libéraux, CRA/CR TND) et prévenir les ruptures. Le pilotage opérationnel est assuré par l'Éducation Nationale / les organismes gestionnaires médicosociaux / l'ARS avec tableau de bord et revues régulières.

Les PAS déjà ouverts (contacts directs)

PAS Baléone-Vico (ARSEA)

📍 Collège de Baleone, Rond-point Baléone, 20167 Sarrola-Carcopino

☎ 06 12 47 48 63 • 📧 pas.baleone@ac-corse.fr

PAS Porto-Vecchio - Bonifacio (Espoir Autisme Corse)

📍 Collège Maria-De-Peretti, Chemin d'Agnarella, 20137 Porto-Vecchio

☎ 04 95 70 90 63 / 06 16 17 95 29 • 📧

pas.porto-vecchio@ac-corse.fr

PAS Montessoro / Saint-Joseph (ADPS)

📍 Collège Montessoro, Chemin d'Aglia, 20600 Bastia

☎ 06 24 12 30 14 • 📧 pas.7200012a@ac-corse.fr

Perspectives de déploiement

La Corse compte aujourd'hui 3 PAS. Le maillage territorial montera à 12 PAS d'ici 2027, pour garantir proximité et délais courts sur l'ensemble de l'île.

Un 2ème institut du sein en Corse : l'Institut du Sein Ajaccien pour une prise en charge globale et de proximité pour les patientes de Corse-du-Sud

Inauguré le 17 octobre au centre hospitalier d'Ajaccio, l'Institut du Sein Ajaccien (ISA) est une structure dédiée à la prise en charge complète des pathologies mammaires et gynécologiques, depuis le dépistage précoce jusqu'à l'accompagnement personnalisé des patientes tout au long de leur parcours de soins. L'Institut du Sein Ajaccien fait partie d'un réseau national de 22 instituts, dont le Bastia Institut du sein, partageant la même exigence de qualité et de confiance au service des patientes. Il regroupe, au sein d'un même parcours, des professionnels spécialisés – radiologues, chirurgiens, oncologues, radiothérapeutes, psychologues, infirmiers coordonnateurs, assistantes sociales – afin d'offrir aux femmes touchées par le cancer un parcours de soins plus fluide et coordonné.

Une réponse concrète aux besoins des femmes en Corse-du-Sud

Chaque année, de nombreuses femmes sont confrontées à un diagnostic de cancer du sein ou à d'autres pathologies mammaires. On estime qu'environ une femme sur trois part encore se faire soigner sur le continent, indique José Ferri, directeur de l'offre de soins à l'ARS. L'objectif, c'est de mieux soigner les patientes tout en les gardant

Rendez-vous en novembre

La seconde session de formation se tiendra les 12, 13 et 14 novembre 2025, toujours à Ajaccio.

L'occasion de prolonger la dynamique, d'approfondir les apprentissages, et de faire un pas de plus vers un projet partagé au service de la santé et des citoyens en Corse. Ce collectif émergent s'inscrit progressivement dans le maillage territorial des partenaires et acteurs de la démocratie en santé, avec l'ambition d'y trouver sa place, d'y contribuer activement et de faire entendre des voix souvent peu représentées.



Eaux de baignade : des résultats très satisfaisants en Corse pour l'été 2025

L'Agence Régionale de Santé est chargée de l'organisation du contrôle sanitaire des eaux de baignade en mer et en rivière. A ce titre, **près de 1800 prélèvements ont été réalisés durant la saison estivale 2025** (entre le 15 juin et le 15 septembre) sur 230 sites de baignades (173 en mer et 57 en eau douce). Les résultats restent très satisfaisants avec **près de 86 % des prélèvements en mer et en rivière de bonne qualité** et uniquement 3 % des prélèvements de mauvaise qualité, essentiellement sur des sites de baignade en rivière. Par ailleurs, dans le cadre de la prévention de la bilharziose, des prélèvements de bulins ont été réalisés spécifiquement durant les mois de juillet et d'août sur les cours d'eau du Cavu et de la Solenzara. Plus de 5900 vecteurs ont été analysés par PCR et aucun n'a fait l'objet d'une mise en évidence de la présence du parasite et de la contamination de l'eau.



Une conseillère pour accompagner la transition énergétique en santé

Lancé dans le cadre du Ségur de la santé, le dispositif « Conseiller en

Transition Énergétique et Ecologique en Santé » (CTEES) vise à déployer, sur l'ensemble du territoire, des professionnels chargés d'aider à la mise en place d'une politique et d'une démarche de développement durable dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. En Corse, la CTEES est rattachée à l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE) et accompagne les établissements sanitaires et médico-sociaux de l'île pour réduire leur empreinte environnementale et structurer leur démarche de transition.

au plus près de leur domicile."Grâce à l'ISA, elles bénéficieront désormais d'un accompagnement plus structuré et local, avec des soins de qualité répondant aux recommandations nationales (plan cancer 2021-2030), sans avoir à quitter l'île pour accéder à un suivi spécialisé.

L'institut s'inscrit pleinement dans la mission du Centre Hospitalier d'Ajaccio de garantir une médecine de proximité, moderne et solidaire, au service des patientes et de leur qualité de vie.

Plus d'infos: institutduseinajaccien.com.



Journée mondiale de prévention des AVC : chaque minute compte

Le 29 octobre marque la Journée mondiale de prévention des accidents vasculaires cérébraux (AVC). En France, près de 140 000 personnes en sont victimes chaque année. En Corse, plus de 400 hospitalisations sont enregistrées, avec une situation contrastée selon les territoires.

Selon Santé publique France, l'incidence des AVC est plus élevée en Corse-du-Sud (214 cas pour 100 000 habitants) qu'en Haute-Corse (187). La mortalité, elle, reste plus forte en Haute-Corse (54 décès contre 50). En 2023, 713 patients ont été pris en charge dans les établissements de santé de l'île, pour la plupart âgés de plus de 70 ans.

Qu'est-ce qu'un AVC ?

Un AVC survient quand une partie du cerveau n'est plus correctement irriguée.

➡ Dans 85 % des cas, il s'agit d'un AVC ischémique (vaisseau bouché) ;

➡ Dans 15 %, d'un AVC hémorragique (vaisseau rompu).

Privées d'oxygène, les cellules du cerveau meurent rapidement. L'AVC nécessite donc une prise en charge rapide afin de pouvoir débiter des traitements spécifiques telles que la thrombolyse et la thrombectomie par des « unités neuro vasculaires » (UNV). Il en existe 2 en Corse, au centre hospitalier d'Ajaccio et de Bastia (seul établissement à pouvoir réaliser la thrombectomie)

Reconnaître les signes et appeler le 15 peut sauver une vie :

visage paralysé ou bouche de travers, impossibilité de bouger un bras ou une jambe, difficulté à parler ou à comprendre :

👉 appelez sans attendre le 15.

L'hygiène de vie ça marche !

La bonne nouvelle est que 90% des AVC sont causés par des facteurs modifiables. Tabac, hypertension, diabète, cholestérol, surpoids et sédentarité figurent parmi les principaux facteurs de risque. Adopter une alimentation équilibrée,

Son rôle : travailler aux côtés des établissements sur les sujets liés à l'**énergie** (optimisation des systèmes, travaux de performance, audits, conformité au décret tertiaire, etc.) mais aussi sur des thématiques telles que la **gestion et la réduction des déchets, la mobilité, ou encore à l'écoconception des soins**.

Véritable facilitatrice de projet, elle favorise la mise en œuvre d'actions concrètes et la mobilisation des acteurs autour des enjeux de développement durable. Des actions sont déjà engagées, comme au Centre hospitalier de Sartène, qui a initié une démarche globale « énergie et développement durable » ou encore l'édition d'un **livret des réglementations énergétiques** pour les établissements sanitaires et médicaux sociaux.

[A télécharger ici.](#)

Vous souhaitez engager votre établissement dans une démarche de transition énergétique ou écologique ? Contactez Carla Goalard

Tél : 04.95.10.98.96 – 06.47.25.71.56 /

Carla.GOALARD@jsula.corsica

Formulaire de contact

Climat & santé : Renforcer la résilience de notre système de santé

Dans le cadre des travaux de la conférence des parties pour la transition écologique (COP de Corse), coanimée par le préfet de Corse et le président du conseil exécutif de la Collectivité de Corse, une réunion d'échange sera organisée sous forme de webinaire le 6 novembre prochain par l'ARS. Cette réunion, qui associera les membres de la cellule d'adaptation du système de santé, les établissements sanitaires et médico-sociaux, la Collectivité de Corse, les services de l'Etat, les membres de la commission permanente de la CRSA de Corse et les professionnels de santé ayant suivi la formation /séminaire « une Seule Santé/una Sola Saluta, permettra de renforcer notre mobilisation autour des enjeux du changement climatique et de ses impacts sur la santé publique.

La réunion sera l'occasion de :

- présenter des éléments de diagnostic sur les impacts sanitaires du changement climatique ;
- partager des constats et retours d'expérience des acteurs du territoire ;
- identifier les leviers d'action prioritaires d'atténuation et d'adaptation du système de santé ;
- contribuer aux travaux de la COP.

Vaccination HPV dans les collèges : aidons les parents à faire le bon choix

Dans les prochaines semaines, les parents d'élèves de 5e vont recevoir une demande d'autorisation parentale pour la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) et, nouveauté cette année, contre les méningocoques ACWY. C'est un moment clé pour informer, rassurer et encourager la confiance dans cette démarche de santé publique.

pratiquer une activité physique régulière et surveiller sa tension sont des gestes simples et efficaces pour se protéger.

En savoir plus

Formation Activité physique adaptée

Après une 1^{ère} session consacrée à la santé mentale, le Comité Territorial Sports pour Tous, en lien avec la Maison Sport Santé de Haute-Corse, organise une formation continue "**activité physique adaptée et surpoids/obésité**". Destinée aux éducateurs sportifs, enseignants APA, kinésithérapeutes, coaches et professionnels de santé, les 28 et 29 novembre, cette formation est gratuite pour les participants car financée par l'ARS et la DRAJES dans le cadre de l'appel à projets sport santé. Elle vise à renforcer les compétences des professionnels afin de mieux accompagner les publics fragilisés et de contribuer à la prévention en santé.

👉 Infos et inscriptions :

www.formationsportsante.corsica

✉ ct.corse@sportspourtous.org – 04 95 39 13 37

FORMATION ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Professionnels du sport et de la santé, faites de votre métier un levier de santé publique !

Vous êtes enseignant APA, éducateur sportif, kinésithérapeute ou coach ?
Rejoignez nos formations gratuites pour mieux accompagner vos publics.

ACTIVITÉ PHYSIQUE & SANTÉ MENTALE
10-11 octobre 2025
Maison Sport Santé, Cossec Eugène Bertucci, St Pancrace – 20600 Furiani
Apprendre à encadrer des séances sécuritaires et adaptées aux personnes souffrant de troubles psychiques.

ACTIVITÉ PHYSIQUE & SURPOIDS/OBÉSITÉ
28-29 novembre 2025
Maison Sport Santé, Cossec Eugène Bertucci, St Pancrace – 20600 Furiani
Animer des séances motrices et adaptées en tenant compte de la dimension multifactorielle de l'obésité.

Infos et inscriptions :
✉ ct.corse@sportspourtous.org – 04 95 39 13 37
www.formationsportsante.corsica

Avec le soutien financier de

Pourquoi relayer ce message ?

Les papillomavirus humains sont responsables de plusieurs cancers, dont le cancer du col de l'utérus, mais aussi certains cancers de la gorge ou de l'anus. La vaccination HPV, proposée gratuitement au collège, protège efficacement filles et garçons dès l'adolescence.

Depuis le lancement du programme national, les résultats sont encourageants : la couverture vaccinale progresse, mais reste encore insuffisante pour assurer une protection collective durable. Pour franchir une nouvelle étape, il est essentiel que les parents aient confiance et disposent d'une information claire.

Comment chacun peut agir ?

En tant qu'acteur local – enseignant, professionnel de santé, élu, ou partenaire institutionnel – vous pouvez :

- rappeler que la vaccination est sûre, gratuite et réalisée par des professionnels au sein du collège ;
- inviter les parents à lire attentivement l'autorisation parentale et à la retourner signée à l'établissement ;
- relayer les supports officiels (affiches, dépliants, vidéos) mis à disposition par l'institut national du cancer.

Relayer cette information, c'est aider les parents à faire un choix éclairé et confiant pour la santé de leurs enfants.

En agissant collectivement, nous renforçons la prévention et protégeons les générations futures.

VOUS LES PROTÉGEZ CONTRE LES BOBOS. PROTÉGEZ-LES AUSSI CONTRE LES CANCERS HPV.

Je me renseigne

*HPV : papillomavirus humains

Logo République Française, inca Institut National du Cancer

LE CHIFFRE DU MOIS : 46%

C'est le taux de vaccination contre la grippe des plus de 65 ans en Corse durant la saison 2024-2025. Un taux encore trop faible, bien en dessous de la moyenne nationale (54 %) et loin de l'objectif fixé à 75 % pour les personnes à risque (source : Santé publique France).

L'an dernier, l'épidémie a été particulièrement intense, touchant toutes les tranches d'âge, avec une forte incidence chez les enfants de moins de 5 ans et les plus de 65 ans. Pour les personnes fragiles, la vaccination est le premier geste à faire pour se protéger de la grippe. Si la vaccination ne permet pas toujours d'éviter la maladie, elle réduit le risque de complications graves ou de décès.

La GRIPPE

La vaccination grippe n'est pas OBLIGATOIRE, elle est **INDISPENSABLE !**

« Un professionnel vacciné = DES PATIENTS PROTÉGÉS »

Logo VACCINATION INFO SERVICE FR, Assurance Maladie, ARS

En complément de la campagne nationale menée par l'Assurance Maladie, l'ARS Corse diffuse une affiche spécifique à destination des

La campagne de vaccination a débuté le 14 octobre. Elle est accompagnée d'une campagne d'information en faveur de la vaccination antigrippale qu'il est important de relayer.

Les gestes barrières sont complémentaires à la vaccination et restent indispensables car ils diminuent le risque d'être contaminé(e) par le virus et limitent sa propagation lors d'une épidémie.

professionnels de santé : « **La vaccination grippe n'est pas obligatoire, elle est indispensable !** » Cette campagne rappelle que les professionnels de santé jouent un rôle essentiel dans la prévention. En se vaccinant, ils protègent non seulement leur santé, mais aussi celle de leurs patients. **Car un professionnel vacciné, c'est un patient mieux protégé.** Donner l'exemple, c'est aussi faire preuve de responsabilité et de solidarité envers les plus fragiles.

[Téléchargez l'affiche](#)

APPELS A PROJETS

Renforcement de l'offre en psychiatrie périnatale et psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

[Consultez l'AAP](#)

Création d'une maison d'accueil spécialisée (MAS) en faveur d'adultes en situation de handicap aux besoins complexes

[Consultez l'AAP](#)

Création de dispositifs médico-sociaux sans hébergement pour des personnes en situation de précarité en Corse

[Consultez l'AAP](#)

Déploiement de Centres Ressources Territoriaux (CRT) pour personnes âgées

[Consultez l'AAP](#)

Création d'une structure expérimentale médico-sociale d'accompagnement et de soins palliatifs

[Consultez l'AAP](#)

RESSOURCES UTILES

Santementale-info-service : un nouveau site pour parler santé mentale

Vous souhaitez connaître les habitudes de vie favorables à la santé mentale au quotidien, ou trouver de l'aide pour vous ou un proche en cas de signes de souffrance psychique ? Un site national dédié à la santé mentale vient d'être lancé par Santé publique France.

Vous y trouverez :

- des conseils pour prendre soin de votre santé mentale, avec quelques

PrendreSoin.fr : une plateforme pour valoriser les métiers du soin et de l'accompagnement social

[PrendreSoin.fr](https://prendresoin.fr) est une plateforme dédiée aux métiers du soin, du social et du médico-social. Un site conçu pour faire connaître ces professions essentielles et encourager les vocations — accompagné d'une campagne de communication nationale à diffuser largement. PrendreSoin.fr rassemble aujourd'hui 118 000 emplois et 33 242 offres de

ViaTrajectoire Grand Âge : un outil simplifié pour mieux orienter les personnes âgées

ViaTrajectoire est un service public, gratuit et sécurisé, qui accompagne les usagers dans leur orientation dans le domaine de la santé. Déployé en Corse depuis le 15 octobre pour les professionnels, le module Grand Âge de ViaTrajectoire sera ouvert au grand public à partir du 15 novembre. Porté par l'ARS Corse, en partenariat avec le GRADeS Corse e-Santé

habitudes de vie pouvant être adoptées au quotidien ;

- une liste de signes qui peuvent indiquer un problème de santé mentale, et les manières de réagir lorsque ces signes sont constatés ;
- les différents types d'aides pouvant être sollicitées (psychologue, psychanalyste, associations d'entraide, lignes d'écoute, etc.).

[Accédez au site](#)



formations à pourvoir partout en France au sein de **26 métiers de 5 grandes familles** :

- **Petite enfance** : assistante maternelle, éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, etc.
- **Social** : éducateur spécialisé, assistante sociale, technicien de l'intervention sociale, etc.
- **Santé** : aide-soignante, infirmier, ambulancier, préparateur en pharmacie, etc.
- **Grand âge** : aide-soignant, aide à domicile, conseiller en économie sociale et familiale ;
- **Handicap** : accompagnant éducatif et social, éducateur spécialisé, mandataire judiciaire à la protection des majeurs, etc.

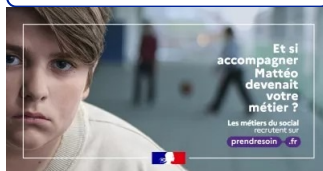
En Corse, les besoins en professionnels du soin et de l'accompagnement sont importants, et cette campagne offre un levier concret pour :

- mieux faire connaître les formations disponibles en Corse ;
- valoriser les métiers du lien et du soin ;
- renforcer l'attractivité des structures locales.

Partageons l'information !

Vous pouvez, vous aussi, devenir relais de cette campagne en téléchargeant le kit de communication à destination des collectivités et partenaires.

[Téléchargez le kit de communication](#)



et la Collectivité de Corse, il facilitera les démarches des personnes âgées et de leurs aidants pour trouver l'établissement ou le service médico-social le plus adapté (EHPAD, USLD, accueil de jour...). Pensé pour un parcours plus fluide et plus lisible, ViaTrajectoire Grand Âge propose aux usagers :

- un accès gratuit et sécurisé à l'annuaire national des établissements avec une recherche par proximité,
- un dossier unique d'admission et un suivi en ligne des demandes,
- des démarches simplifiées et plus transparentes,
- une aide en ligne et un numéro d'appui national gratuit : **0 801 110 110**.

Pour les établissements et services médico-sociaux, ViaTrajectoire offre également de nombreux avantages :

- une réception centralisée des demandes d'admission,
- un tableau de bord pour suivre les dossiers en temps réel,
- des échanges sécurisés et une meilleure gestion des places disponibles,
- un support local : trajectoire@corse-esante.fr

[Accédez au site](#)

AGENDA



Tout le mois de novembre : Moi(s) sans tabac

Pour sa 10ème édition, la campagne Mois sans tabac revient en Corse. Cette opération, désormais incontournable en novembre, encourage les fumeurs à arrêter de fumer pendant 30

jours. Il est encore temps de [s'inscrire](#) et de rejoindre les 664 participants corses de 2024 qui sont devenus des ex-fumeurs ! [Suivez l'actu sur la page FB](#)

8 novembre 2025 - 10e Édition du Salon du Diabète en Corse ! Spaziu Charles Rocchi – Biguglia

Organisé par l'association des diabétiques de Corse, ce grand rendez-vous est un moment incontournable pour s'informer, échanger et partager. Un programme riche : stands d'information et de prévention, conférences avec des professionnels de santé... Que vous soyez concerné par le diabète, proche, professionnel ou simplement curieux, ce salon est ouvert à toutes et tous.

Renseignements : adc2a2b@gmail.com ou 06 13 90 78 37

6 décembre 2025 - Téléthon - Trail et défi rando - Hôpital de Castelluccio - Ajaccio

A l'occasion du téléthon, le centre hospitalier de Castelluccio et son association sportive organisent un trail et un défi rando. Infos et inscription sur sportimers.com

L'ARS RECRUTE



Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés : médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens, financiers, communicants, juristes et bien d'autres spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corses dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

- ✓ Un Chargé de Veille Sécurité Sanitaire et Réduction des Risques Infectieux H/F



2025 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne

<https://ars-corse-recrute.talent-soft.com/offre-de-emploi/emploi-chargee-charge-de-veille-securite-sanitaire-et-reduction-des-risque-infectieux-h-f-5518.aspx> Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)